

# Esprit ZéroDéchet

Le magazine du **Syndicat Centre Hérault**

AVRIL 2023

## Le VIVRE ENSEMBLE

**Compostage des déchets de cuisine :**  
déjà 20 ans à enrichir les terres du territoire !

## Les REGARDS CROISÉS

Gestion locale des déchets  
ultimes jusqu'en 2031

TERRITOIRE  
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

## Le ZOOM SUR

**NOUVEAU :** Votre service de collecte  
des déchets évolue pour faciliter le tri



Syndicat **Centre Hérault**

# Esprit ZéroDéchet

**Magazine d'information gratuit  
du Syndicat Centre Hérault**  
Route de Canet / 34800 Aspiran  
N°4 – Avril 2023

**Direction de la publication :**  
Olivier Bernardi

**Responsable de la rédaction :**  
Thibaut Barral

**Coordination :**  
Béatrice Pinteno

**Conception graphique  
et rédaction :**  
Lise Rogues et Béatrice Pinteno

**Crédits photos :**  
Syndicat Centre Hérault, Laure  
Desvard, Le Recyclage Lodévois  
Ecologic.

**Impression :**  
JF Impression 34075 Montpellier  
Tiré à 37 000 exemplaires  
Dépôt légal avril 2023  
Journal imprimé sur  
du papier certifié PEFC.

**Remerciements à :**  
Sébastien Piernas, Arnaud  
Tajan, Bruno Carbonell, Magali  
Arino, Julie Saumureau, Samuel  
Mourgues, Anne-Lise Deville,  
Laure Desvard, Samuel Puig,  
Philippe Vidal, Patricia Descous.



Déjà 20 ans que nous disposons d'équipements pour trier nos déchets de cuisine ! Au niveau national, la loi de Transition énergétique vise à généraliser le tri des déchets de cuisine en France d'ici 2025. Nous pouvons être fiers de vivre sur un territoire précurseur ! Dès les années 2000, nos élus avaient déjà compris que nos épluchures et restes de repas étaient une matière organique précieuse qui, transformée en compost, apporte des nutriments à nos terres. Forts de cette conviction, ils ont développé une plateforme de compostage et équipé les habitants pour collecter leurs déchets de cuisine. Ils sont également à l'origine du réseau national Compost-Plus, qui a incité les collectivités engagées dans cette voie à partager leurs bonnes pratiques.

Déjà 20 ans que les agents des Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault, collectent les déchets de cuisine provenant de vos bacs verts pour les transporter sur la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault. Cette plateforme est engagée dans une démarche qualité afin de fabriquer un compost utilisable en Agriculture biologique que les viticulteurs, agriculteurs et particuliers viennent ensuite acheter.

Déjà 20 ans donc que nous favorisons tous ensemble l'économie circulaire ! Et pas seulement pour les déchets de cuisine ! Les partenariats avec les ressourceries du territoire, mais aussi le développement du tri en déchèterie permet de donner une seconde vie ou de valoriser de nombreux objets ou matériaux.

Tous ces efforts que nous avons faits ensemble doivent se poursuivre et se renforcer. Nous devons faire face aux ressources limitées de notre planète, mais aussi à une augmentation de l'enfouissement. L'Etat nous taxe de plus en plus pour que nous réduisions le poids des déchets enfouis en nous tournant davantage vers le réemploi et le recyclage. Fort de ce constat, élus et techniciens ont travaillé de concert pour améliorer vos performances de tri. Vous découvrirez en pages centrales de ce magazine les changements du service de déchets, avec notamment l'arrivée du bac jaune en secteur pavillonnaire et la suppression des petits bacs pour passer en colonnes en centre-ville.

Dans ce magazine, vous découvrirez également pourquoi il est urgent de trier et de ne pas tout mettre dans votre bac gris, à quel point les déchets de cuisine sont une ressource précieuse, des acteurs engagés dans la réduction des déchets, mais aussi plein d'informations pour que le tri des déchets n'ait plus aucun secret pour vous !

**Olivier Bernardi**  
**Président du Syndicat Centre Hérault**





## 4 Gestion locale des déchets ultimes jusqu'en 2031.

### 4 LES REGARDS CROISÉS

Gestion locale des déchets ultimes jusqu'en 2031.

### 7-9 LE VIVRE ENSEMBLE

L'art de participer à l'économie circulaire.

Des déchets détournés de l'enfouissement grâce à trois associations partenaires du Syndicat Centre Hérault.

Compostage des déchets de cuisine : déjà 20 ans à enrichir nos terres.

### 11 LA QUESTION

Pourquoi aller en déchèterie ?

### 12 LE ZOOM SUR

NOUVEAU : Votre service de collecte des déchets évolue pour faciliter le tri.

### 15 LE FAIT MAISON

Produit de nettoyage multi-usage écologique

### 16 LA PAROLE À

Laure Desvard, de Granuléro

### 17 LES MÉTIERS DU SCH

« Il est urgent d'arrêter de jeter dans le bac gris ! » par Philippe Vidal.

### 18 L'AVENIR

Expérimentation : tri des articles de sport et loisirs en déchèterie

### 19 LE MÉMO TRI



Retrouvez nos actualités et nos conseils Zéro déchet sur [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)



# GESTION LOCALE DES DÉCHETS ULTIMES JUSQU'EN 2031

L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON-DANGEREUX SITUÉE À SOUMONT A REÇU UNE AUTORISATION PRÉFECTORALE DE PROLONGATION DE SON EXPLOITATION VALABLE PENDANT 8 ANS, À CONDITION DE CONTINUER À RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS ULTIMES ENFOUIS. L'ENJEU EST D'AUTANT PLUS IMPORTANT QU'IL FAUT MAÎTRISER LES COÛTS FACE À LA TAXE SUR L'ENFOUISSEMENT EN CONSTANTE AUGMENTATION.

Patricia Descous

« réduire les déchets résiduels »

## Ce site d'enfouissement est-il respectueux de l'environnement ?

**P.D. :** L'installation de stockage des déchets non-dangereux situé à Soumont a fait l'objet de nombreux investissements de la part du Syndicat Centre Hérault depuis sa création en 1998. Cela a permis d'assurer une gestion exemplaire du site ainsi qu'une amélioration continue en termes de performance technique et environnementale. L'ISDND est engagée dans une démarche de certification ISO 14001 depuis 14 ans et répond aux exigences des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. La certification ISO 14001, puis la valorisation énergétique du biogaz ont permis à la collectivité de bénéficier d'un tarif réduit de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) depuis 2008.

## Pourquoi faut-il diminuer les quantités de déchets enfouies ?

**P.D. :** L'autorisation préfectorale, délivrée le 30 décembre 2022, impose la diminution graduelle, par palier, du niveau d'enfouissement des déchets résiduels. Les déchets sont placés dans des casiers indépendants. Le dernier entamé dispose d'une capacité d'accueil équivalent à huit années à condition de réduire le niveau d'enfouissement. Chaque tonne de déchets est soumise à la TGAP. Celle-ci augmente fortement jusqu'en 2025, atteignant 65 € la tonne contre 25 € en 2020. Un coût important pour le territoire qui représente au total plus d'un million d'euros pour l'année 2022. La maîtrise des coûts passe par la diminution des quantités enfouies. Réduire les déchets résiduels est un objectif réalisable, puisque 70 % du contenu du bac gris se compose de déchets recyclables ou revalorisables.

Olivier Bernardi

« confiance en nos citoyens »

## Pourquoi avoir demandé la prolongation de l'exploitation du site ?

**O.B. :** Cet équipement a un rôle central dans l'organisation du service public de gestion des déchets ultimes, il est aujourd'hui le seul exutoire du territoire. Nous avons opté pour la solution la moins coûteuse pour le Syndicat Centre Hérault ainsi que pour nos habitants. En le prolongeant, nous évitons des frais d'exportation. Ainsi, la collectivité garde la maîtrise des coûts et du processus de traitement des déchets. L'objectif actuel est de réduire le tonnage des déchets résiduels en passant de 206 kg à 120 kg par an et par habitant le plus rapidement possible. Celui-ci permettra de respecter le cadre réglementaire de l'arrêté préfectoral. Nous avons confiance en nos citoyens qui ont déjà fourni d'importants efforts en terme de performances de tri, ce qui a permis de ralentir la vitesse de remplissage des casiers de l'ISDND et de demander une dernière autorisation de prolongation jusqu'à fin 2031.

## Quelles sont les solutions pour réduire les déchets résiduels ?

**O.B. :** Depuis plus de 20 ans, le Syndicat Centre Hérault met à disposition de ses habitants tous les moyens et équipements nécessaires pour un tri optimal et adapté à chacun. Outre les bacs verts pour les déchets de cuisine, les colonnes jaunes pour les emballages et papiers et les verts pour le verre, nous comptons également aujourd'hui 22 filières de revalorisation en déchèterie qui évoluent en continu. De plus, de nouvelles solutions de collecte viennent d'être votées afin de proposer un service de qualité et de proximité qui incitera les usagers à mieux trier et à diminuer le volume des déchets résiduels produit.



Chaque année sur le territoire du Syndicat Centre Hérault, les déchets enfouis représentent plus de 200 kilos pour chaque habitant.

70 % des déchets enfouis sont recyclables ou valorisables, dont en particulier 28 % de déchets de cuisine et 16 % d'emballages, mais aussi des cartons, du papier, du verre, du textile... On trouve même des produits alimentaires non consommés.



▲ Olivier Bernardi,  
Président du Syndicat Centre Hérault  
et Maire de la commune d'Aspiran

◀ Patricia Descous  
Directrice du pôle Administratif et Financier  
au Syndicat Centre Hérault

# Les échanges de Rose et Mélisse

## MAIS OÙ EST PASSÉ MON BAC GRIS ?

Rose

Mélisse, je suis énervée : on m'a volé mon bac gris ! Je fais comment avec mes déchets ! 😡

Mélisse

MDR 😂 Tu n'as plus de bac car tu n'habites pas dans un lotissement. En centre-ville : il n'y a plus de bac gris ! Les rues ne sont pas adaptées aux passages des camions. Tu dois déposer tes déchets au point tri.

Rose

Mais comment je fais ? Le point tri n'est pas en bas de chez moi ! 🗑️

Mélisse

N'exagère pas ! Tu mets 5 min pour y aller à pied et tu en as aussi sur ta route le matin en partant travailler. Pour moi c'était compliqué de stocker mes bacs à la maison. Je suis contente de cette évolution ! 😊

Rose

Ah oui, moi je laissais mes bacs sur le trottoir parce que je n'avais pas de place pour les rentrer.

Mélisse

Rose, le bac sur le trottoir ce n'est pas cool pour les piétons et ce n'est vraiment pas beau dans les rues ! Tu aurais mérité de prendre une amende ! 😡 Moi dans mon village, la police municipale n'hésite pas ! C'est 35 € l'amende !



Rose

Plus de bac, pas d'amende 😊  
Mon bac gris était toujours plein et je n'avais pas assez de place dedans ! 😡 Bon, j'avoue que pouvoir me débarrasser de mes déchets quand je veux plutôt que d'attendre le passage de la collecte, c'est bien mieux ! 😊

Mélisse

Ok tu peux aller au point tri tous les jours si tu veux ! Mais quand même : ton bac gris toujours plein ! Tu exagères ! 😡 C'est que tu ne fais pas le tri.

Au point tri, tu peux tout trier : tes déchets de cuisine, tes emballages et papiers, ton verre et même ce que tu jetais dans ton bac gris (déchets non-recyclables, non-valorisables et non-compostables) ! 😊

Par contre, pour tes cartons et autres déchets occasionnels, tu dois continuer à te rendre en déchèterie.

Rose

😡 Je me suis trompée : je voulais dire que je n'avais pas assez de place dans mon bac vert pour les déchets de cuisine ! 😊 C'est top de pouvoir porter mes déchets du quotidien au point tri quand je veux ! A plus tard ! 😊





## LES DÉCHETS DE CUISINE NE VONT PAS DANS LE GRIS !

### → LOURDS

Enfouis, ils augmentent le poids des déchets à traiter car ils contiennent beaucoup d'eau. Ils représentent encore 1/3 des déchets du bac gris !

### → COÛTEUX

Enfouis, ils sont taxés à la tonne par L'État (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) et produisent des jus (lixiviats) et des biogaz qu'il faut traiter. Compostés, ils génèrent des recettes qui contribuent à financer une partie des coûts de la gestion des déchets.

### → COMPOSTABLES

Enfouis, ils sont inutiles. Compostés, ils sont une ressource pour nos terres.

LE VIVRE ENSEMBLE



Produits frais de maraîchers locaux utilisant le compost du Syndicat Centre Hérault depuis 2019.

M. Puig et Mme Chauffard à Soumont

# L'ART DE PARTICIPER À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE LOCALE !

## 3 actions incontournables !



### DÉPOSEZ VOS DÉCHETS DE CUISINE DANS LE BAC VERT

Toutes vos épluchures, coquilles d'oeuf, sachets de thé, essuie-tout, os et autre restes de repas se déposent dans le bac vert (ou dans votre composteur). Ils sont compostables et constituent une véritable ressource ! Ne les jetez plus dans le bac gris, déposez-les dans le bac vert.



### LE SYNDICAT FABRIQUE DU COMPOST DE QUALITÉ

Vos déchets de cuisine sont recyclés sur la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault. Ils sont transformés en compost haut de gamme utilisable en Agriculture Biologique, contrôlé et répondant à de fortes exigences qualitatives.



### LES AGRICULTEURS VOUS PROPOSENT DES PRODUITS DE QUALITÉ

Le recyclage de vos déchets de cuisine en compost de qualité permet d'enrichir les sols des agriculteurs locaux en matières organiques. Ainsi, ils peuvent continuer de vous proposer de savoureux et généreux fruits et légumes.

# DES DÉCHETS DÉTOURNÉS DE L'ENFOUISSEMENT

Grâce à trois associations partenaires  
du Syndicat Centre Hérault



## La Ressourcerie Cœur d'Hérault fête ses 10 ans d'activité !

Créée en 2013 par le Syndicat Centre Hérault et l'association GAMES (Groupement d'Associations Mutualisées d'Économie Sociale), la Ressourcerie Cœur d'Hérault, située à St-André-de-Sangonis, est un acteur important de la réduction des déchets. Elle est en charge de collecter, valoriser et vendre les objets dont les habitants ne veulent plus et qui sont réutilisables. Elle les collecte en déchèterie ou sous forme de dons dans sa boutique. Une équipe de réparateurs leur redonne une seconde vie afin de les proposer à petits prix - ainsi cela évite de produire un nouvel objet. Par ailleurs, la Ressourcerie s'est diversifiée en proposant un service de laverie-repasserie et en prenant désormais en charge le prêt de vaisselle réutilisable pour les événements du territoire ainsi que le prêt de couches lavables, anciennement gérés par le Syndicat.

Plus d'infos sur : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vers-un-territoire-zero-dechet/les-acteurs-locaux/la-ressourcerie-coeur-dherault/>

## L'Abeille Verte de Lodève soutient la transition écologique et sociale.

L'Abeille Verte est une Entreprise à But d'Emploi qui a pour objectif la création d'emploi pérenne et local dans les métiers de l'environnement liés à la réduction des déchets. Elle regroupe les activités d'anciennes associations, qui fonctionnent aujourd'hui en tant que services à part entière comme l'association « Rembobinez » qui aide les habitants du territoire à reprendre leurs vêtements, la ressourcerie « Le Recyclage Lodévois » qui collecte les objets dont les habitants ne se servent plus pour leur donner une seconde vie et « Terre en Partage » qui accompagne le développement des pratiques du compostage des déchets de cuisine sur le territoire. L'Abeille Verte créée en septembre 2022, travaille aussi en partenariat avec « Recycl'Aides 34 » qui répare et permet de réutiliser les aides médicalisées.

Plus d'infos sur : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vers-un-territoire-zero-dechet/les-acteurs-locaux/le-recyclage-lodevois/>

## La Grande Conserve de Lodève : la ressourcerie du bâtiment du territoire.

Accompagnée par le Syndicat Centre Hérault, « Le Recyclage Lodévois » a créé en 2021 La Grande Conserve, une ressourcerie dédiée aux matériaux du bâtiment. Le but est de développer l'éco-construction sur le territoire pour sortir les matériaux réemployables du statut de déchets et en faire une ressource, réduisant ainsi leur transport et leur enfouissement. Les matériaux, outils et machines du bâtiment, collectés sur les chantiers, sont valorisés, réparés ou transformés puis revendus à un prix accessible aux professionnels et particuliers. Par ailleurs, La Grande Conserve est engagée dans une dynamique de sensibilisation des acteurs du territoire (architectes, entreprises, étudiants etc.) en travaillant de pair avec eux. Acteur innovant de l'économie circulaire, La Grande Conserve est aujourd'hui un lieu de référence dans l'Hérault dans le domaine du recyclage du bâtiment.

Plus d'infos sur : <https://www.syndicat-centre-herault.org/vers-un-territoire-zero-dechet/les-acteurs-locaux/la-grande-conserve-ressourcerie-du-batiment/>





# COMPOSTAGE DES DÉCHETS DE CUISINE

Déjà 20 ans à enrichir les terres du territoire !

LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE SITUÉE À ASPIRAN FÊTE SES 20 ANS. ELLE RÉCEPTIONNE LES DÉCHETS DE CUISINE QUE VOUS DÉPOSEZ DANS LE BAC VERT. ELLE RÉPOND À UNE DÉMARCHE QUALITÉ EXIGEANTE QUI LA PLACE EN TANT QUE RÉFÉRENCE NATIONALE.

Les trois communautés de communes du Clermontois, du Lo-dévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault ont créé en 1998 le Syndicat Centre Hérault, une collectivité dont l'une des missions était de gérer le site d'enfouissement des déchets situé à Soumont. Un tiers des déchets enfouis sont des déchets de cuisine qui génèrent des jus (lixiviats) et des biogaz. Ils nécessitent un coût de traitement important. Les élus ont impulsé une politique visant à réduire au maximum les déchets enfouis. Ainsi, en 2002, les Communautés de communes investissent pour collecter les déchets de cuisine des habitants (bacs verts), le Syndicat crée sa plateforme de compostage à Aspiran et le territoire devient précurseur. Cette décision, portée par Jacques Donnadieu, Président du Syndicat de 2000 à 2014, a été prise en concertation avec les viticulteurs et agriculteurs qui constataient un appauvrissement des sols en matière organique et ne disposaient pas d'un compost de qualité pour amender leurs terres. Dans une démarche qualité, la collectivité s'est investie afin que le compost soit certifié Amendement Sélectionné Qualité Attestée et soit utilisable en Agriculture Biologique. De ce fait, les produits sont contrôlés par un bureau d'analyse extérieur avec de fortes exigences. La plateforme

« 3 000 t de déchets de cuisine  
... et 6 000 t de végétaux ...  
sont compostés par an. »

possède, quant à elle, deux certifications de management pour la satisfaction client et la protection de l'environnement : ISO 9001 et 14 001. Plusieurs produits sont aujourd'hui proposés à la vente aux particuliers et professionnels : deux composts, de la terre amendée et du bois de paillage. En moyenne 3 000 t de déchets de cuisine provenant des bacs verts et 6000 t de végétaux provenant des déchèteries sont compostés par an. Ils deviennent une ressource et permettent de vendre environ 4 000 t de produits par an. Les recettes contribuent à couvrir les coûts de traitement des déchets. Le Syndicat n'a pas souhaité agir isolément et s'est activement rapproché des acteurs institutionnels, des associations environnementales et des territoires engagés dans des dynamiques similaires. Il a compté parmi les membres fondateurs de CompostPlus, le réseau national d'échanges entre élus et techniciens des collectivités engagées dans la collecte séparée des déchets de cuisine. Soutenu par le cabinet de la ministre de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie et par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), CompostPlus rassemble aujourd'hui 17 collectivités dans la France entière.

Je dépose uniquement mes déchets non-valorisables, non-recyclables et non-compostables dans **mon bac gris !**



**Ce sont les déchets qui ne peuvent pas avoir de seconde vie !**

Les bris de verre, la vaisselle, les petits objets en plastique (stylos, feutres etc.), les mégots, les sacs d'aspirateur, les poussières, les couches, les mouchoirs, la litière d'animaux, les coquillages vides.

**À savoir**

Comme ils ne sont ni recyclables, ni valorisables, ni compostables, ils seront enfouis sur le site de stockage des déchets non-dangereux situé à Soumont.

\* Les déchets de cuisine, les emballages, les cartons, les papiers, le verre, les textiles, les métaux et les produits alimentaires non-consommés ne vont pas dans le bac gris.



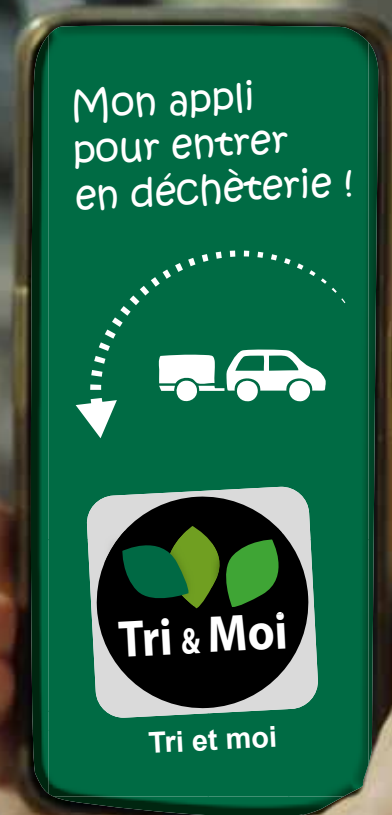
**BADGE OBLIGATOIRE  
POUR ACCÉDER  
AUX DÉCHÈTERIES**

**Créez dès à présent votre compte  
sur [syndicat-centre-herault.org](http://syndicat-centre-herault.org)**

Vous ne disposez pas d'accès à internet pour créer votre compte :  
Contactez le 04 67 88 18 46.

**Attention**

Vous bénéficiez de 26 passages gratuits par an, ce qui correspond au nombre moyen d'apport par foyer. Ceci amène à se questionner sur sa production de déchets occasionnels ainsi qu'à mieux organiser ses déplacements en déchèterie.







Le polystyrène déposé en déchèterie est compacté en pains puis récupéré par Valorplast pour partir vers des usines de recyclage et fabriquer de nouveaux emballages en polystyrène.

## Le bon geste pour maîtriser les coûts de gestion des déchets

Les matières premières collectées en déchèterie partent vers des usines de recyclage. Les végétaux sont transformés sur la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault en compost qui est proposé à la vente aux particuliers et agriculteurs. Les recettes de vente obtenues, contribuent à financer le coût global du traitement de tous les déchets (plus d'1,3 millions d'euros de recettes en 2021). Sans elles, il faudrait augmenter sensiblement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui finance le service de gestion des déchets pour couvrir le coût du service. Se rendre en déchèterie c'est donc aussi une manière d'éviter de payer davantage pour les traitements de ses déchets qui coûtent de plus en plus cher à la collectivité.

Retrouvez plus d'infos sur : [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)

## Pourquoi déposer en déchèterie ?

**ALLER EN DÉCHÈTERIE EST UN GESTE ÉCORESPONSABLE. C'EST PERMETTRE AUX DÉCHETS D'ÊTRE TRANSFÉRÉS VERS DES FILIÈRES DE VALORISATION OU DE RECYCLAGE.**

Il est commun d'entendre « Je vais jeter mes déchets en déchèterie. », or il ne s'agit pas de les jeter pour s'en débarrasser mais bien de les déposer pour leur donner une seconde vie. En effet, chaque usager des déchèteries est acteur de l'économie circulaire. Il joue un rôle central puisqu'en triant ses déchets par matière, il permet leur valorisation. En cas de doute, l'usager peut se référer aux agents qui ont pour rôle de les accompagner et sont garants de la qualité du tri. En déchèterie, les déchets apportés sont considérés comme une ressource, car il s'agit pour la plupart de matières premières non renouvelables et réutilisables. Même le matériel électronique qui ne fonctionne plus peut être réparé et resservir ! C'est

« Chaque usager des déchèteries est acteur de l'économie circulaire. »

pour cette raison qu'il est important de déposer ses déchets dans la benne, le casier ou le local dédié. Ils partiront ainsi dans la bonne filière de recyclage. Aujourd'hui, les neuf déchèteries de proximité travaillent avec 21 entreprises de valorisation : cartons, textiles, chaussures, bois, gravats, plâtre, polystyrène, batteries, etc, ils ont tous un avenir ! Stocker ses petits déchets occasionnels puis les

déposer en déchèterie pour qu'ils soient recyclés, plutôt que de le jeter dans son bac gris, c'est aussi participer à la diminution de l'enfouissement. Chacun doit prendre conscience qu'au niveau environnemental et financier, il n'est plus acceptable d'enfouir un carton ou un vêtement alors qu'ils peuvent avoir une seconde vie.

# NOUVEAU : VOTRE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE POUR FACILITER LE TRI

**Le bac jaune facilitera le tri des emballages et papiers en secteur pavillonnaire.**

## **Passer de 206 à 120 KG / an / hab. : AMBITIEUX MAIS ATTEIGNABLE !**

Il suffit d'utiliser les équipements de tri déjà mis à disposition et de ne plus remplir inutilement le bac gris :

- les déchets de cuisine → bac vert ou composteur (ou en point d'apport)
- les emballages et papiers → colonne à emballages et papiers ou bac jaune
- le verre → colonne à verre
- le textile et chaussures → colonnes textiles et chaussures
- les déchets occasionnels → déchèterie, avec plus de 20 flux de déchets orientés vers des filières de revalorisation ou de recyclage

IL EST URGENT D'AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE TRI ET DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS JETÉS DANS LES BACS GRIS. POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LES ÉQUIPEMENTS DE TRI VONT S'ADAPTER À VOTRE HABITAT.

Les matières premières non-renouvelables, issues des ressources naturelles, qui servent à fabriquer des produits et des emballages, sont disponibles en quantités limitées. Quand elles sont triées et orientées vers les bonnes filières, elles sont recyclées ou revalorisées. Or, on les retrouve en grande partie dans les bacs gris qui partent à l'enfouissement. Enfouir est coûteux et taxé par l'Etat. Cette taxe s'alourdit chaque année, passant de 25 € la tonne en 2020 à 65 € en 2025. De plus, en 2031, le traitement des déchets résiduels ne pourra plus être assuré localement. Il faudra exporter ces déchets vers d'autres unités de traitement, à l'extérieur du territoire, ce qui augmentera d'autant plus le coût. L'Installation de Stockage des Déchets Non-Dangereux (ISDND), situé à Soumont, possède un dernier casier capable de les stocker pendant encore huit années (sur décision préfectorale). Une seule condition : il faut diminuer la production de déchets jetés dans le bac gris. L'enjeu est de passer en trois années de 206 kg à 120 kg de déchets ultimes, par an et par habitant. Cet objectif est atteignable puisque le bac gris contient encore 70% de matière recyclable ou valorisable et que les habitants disposent de tous les équipements pour trier leurs déchets.

Pour améliorer les performances de tri, tout en offrant un service de qualité et de proximité aux habitants, les élus et techniciens du Syndicat Centre Hérault et des trois communautés de communes du territoire ont élaboré un nouveau schéma de collecte des déchets, adopté lors du Comité Syndical du 16 novembre 2022. Celui-ci divise chaque commune en trois zones (voir ci-contre) avec un mode de collecte adapté aux contraintes d'accessibilité des véhicules de collecte et à la capacité de stockage des bacs individuels dans les habitations. Les investissements et adaptations techniques nécessaires étant très importants, la mise en oeuvre sera déployée courant 2023 et s'étalera jusqu'en 2025 sur l'ensemble du territoire.



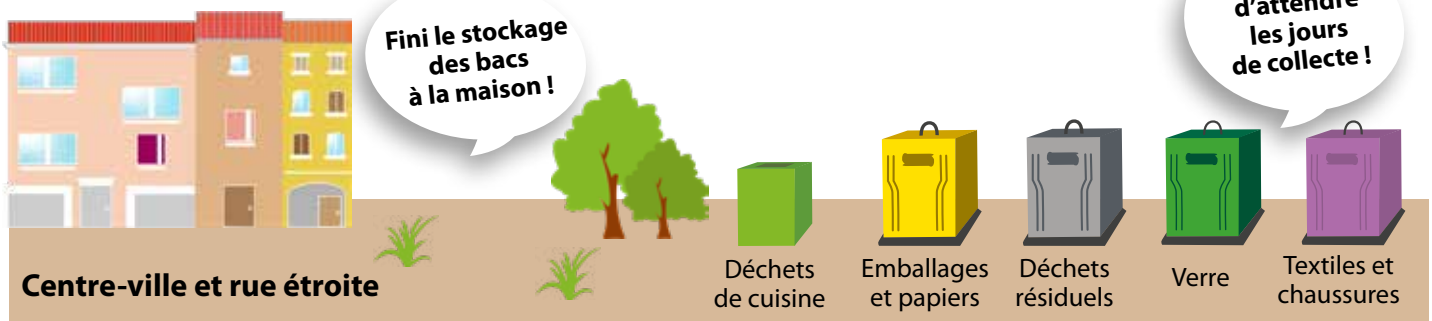
# Bientôt : un service de collecte **sur-mesure** !

LE SERVICE DE COLLECTE S'ADAPTERA À VOTRE LOGEMENT POUR SIMPLIFIER VOS GESTES DE TRI AU QUOTIDIEN. LA MISE EN PLACE DES ÉQUIPEMENTS EN TROIS TYPES DE ZONES DÉBUTERA CETTE ANNÉE ET S'ACHÈVERA EN 2025 SUR L'ENSEMBLE DES 77 COMMUNES DU TERRITOIRE.

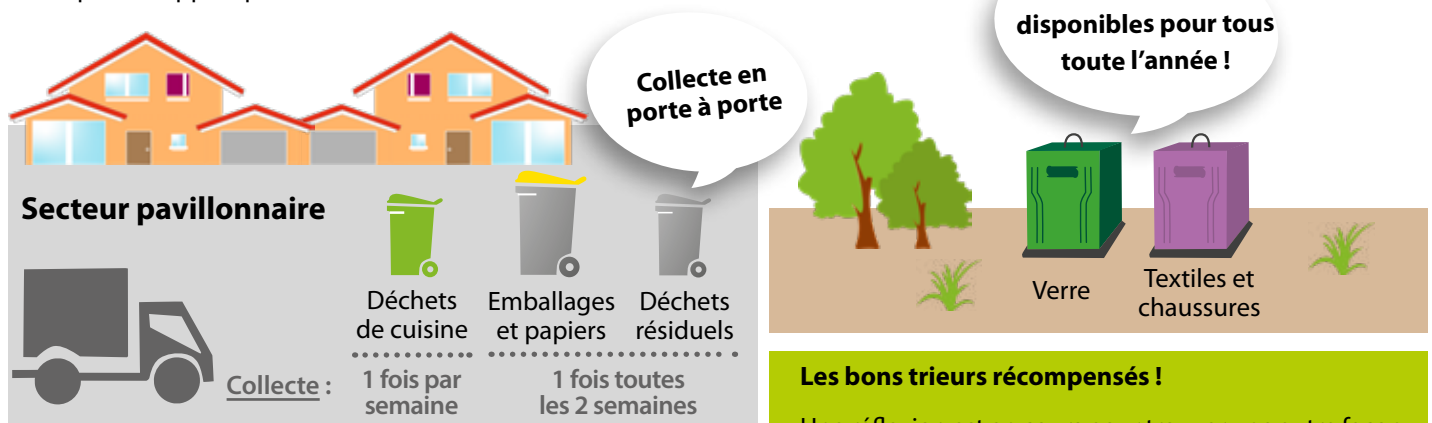
## LES COMMUNES QUI SERONT ÉQUIPÉES EN 2023

Aspiran, Bélarga, Campagnan, Canet, Fontès, Le Pouget, Les Plans, Lodève, Paulhan, Plaisan, Popian, Pouzols, Puilacher, Soumont, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Pargoire, Tressan, Usclas d'Hérault, Vendémian

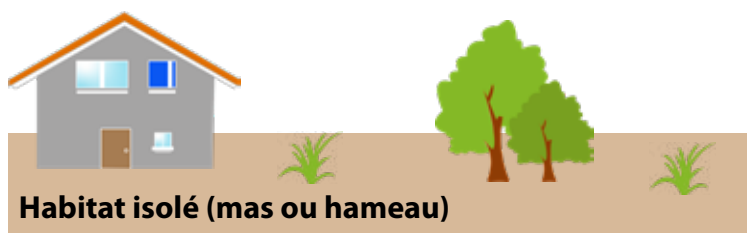
Plus d'infos sur le calendrier 2024 - 2025 sur : [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)



► **Tous les déchets du quotidien** seront collectés dans les colonnes ou en point d'apport pour les déchets de cuisine.



► **Les déchets du quotidien seront collectés par bacs.** Seuls le verre et les textiles et chaussures resteront dans les colonnes.



► **Les déchets du quotidien seront collectés soit par bacs, soit dans les colonnes de tri** (en fonction de la pertinence).

### Les bons trieurs récompensés !

Une réflexion est en cours pour trouver une autre façon de répartir les coûts du service à l'usage en valorisant les bons trieurs. Actuellement, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est établie selon la typologie du logement sans tenir compte de la production de déchets. L'opportunité de déployer une tarification incitative, basée sur le principe de « producteur-payeur » est aujourd'hui à l'étude. Celle-ci est déjà effective sur d'autres territoires et a fait ses preuves. Elle est plus juste car elle tient compte des performances de tri des citoyens et valorise ceux qui appliquent les bons gestes de tri.

# Bac vert !

~~bac gris~~

SE DÉGRADENT  
NATURELLEMENT

SERVENT À FABRIQUER  
DU COMPOST  
UTILISABLE EN AB



NOURRISSENT NOS  
TERRES AGRICOLES

JETÉS DANS LE BAC GRIS,  
ILS VOUS COÛTENT CHERS

**Basique !**

Les déchets de cuisine vont dans le **bac vert !**

Attention : les déchets de jardin ne vont pas dans le bac vert !  
Il faut les déposer en déchèterie. Le mieux : les composter dans votre jardin.



**ERREUR  
DE TRI**

Ne déposez pas vos  
emballages tel quels,  
ils ne seront pas  
**RECYCLÉS !**



emballages  
en verre



emballages  
non vidés



emballages  
emboîtés



emballages  
en sac

## Pourquoi ?

Sur la chaîne de tri, du fait de la vitesse de passage des emballages, certaines manipulations ne sont pas possibles. C'est pour cela qu'ils doivent être bien vidés, en vrac, sans sac. **Attention, les emballages en verre vont dans la colonne à verre.** Mal triés, tous ces emballages partiront sur le site d'enfouissement.





# PRODUIT DE NETTOYAGE MULTI-USAGE ECOLOGIQUE

## La recette facile !

### Ingrédients et matériel

De l'eau  
 2 c. à s. de savon noir  
 1 c. à s. de bicarbonate de soude  
 Facultatif : 10 gouttes d'huile essentielle (citron, pin ou lavande)  
 Une bouteille ou un flacon d'un litre  
 Un entonnoir pour éviter d'en mettre partout

Très simple à réaliser soi-même, ce produit se fabrique avec des produits écologiques. Il permet de nettoyer et dégraisser de nombreuses surfaces tout en protégeant la planète : plans de travail, tables, éviers, baignoires, frigos... Il faut simplement frotter à l'éponge puis rincer. Un bouchon de produit dans un seau d'eau permet de laver le sol.



**Temps de préparation** : 3 minutes

**Prix** : entre 0,15 et 0,50 € / litre

- ▶ Remplir la bouteille à 3/4 d'eau tiède.
- ▶ Ajouter le bicarbonate et mélanger.
- ▶ Ajouter l'huile essentielle.
- ▶ Verser le savon.
- ▶ Fermer la bouteille et secouer.
- ▶ Compléter avec de l'eau et mélanger une dernière fois.
- ▶ Étiqueter la bouteille.
- ▶ Bien agiter le flacon avant l'emploi.
- ▶ Il se conserve plusieurs mois à l'abri de la lumière et de la chaleur.

+ de recettes sur [www.syndicat-centre-herault.org](http://www.syndicat-centre-herault.org)

### HALTE AUX EMBALLAGES !

Faire ses produits d'entretien soi-même c'est éviter de produire de nombreux déchets dus aux emballages. Cela permet aussi de gagner de la place dans ses placards et de faire des économies plutôt que d'acheter toutes une panoplie de produits !





Les déchets de coupe issus de l'élagage, les copeaux, sciures, mais également les déchets de la viticulture et de l'oléiculture seront bientôt recyclés sur notre territoire grâce à Granuléro.

# Laure Desvard

de Granuléro

NOUVEAU À SAINT-JEAN-DE-FOS : DES DÉCHETS DE BOIS LOCAUX RECYCLÉS EN GRANULÉS POUR LE CHAUFFAGE.



Granuléro a vu le jour à Saint-Jean-de-Fos, dans les locaux de l'entreprise d'élagage Arbor & Sens. C'est la rencontre entre une entreprise d'élagage, dirigée par Julie et Julien Lognon, et deux consultants en énergie, Laure et Didier Desvard, motivés par un même objectif : recycler les déchets de bois du territoire issus d'élagage ou de scierie (déchets de coupes, copeaux et sciures). Ces déchets locaux sont nombreux et restent pourtant peu valorisés. Granuléro veut innover en collectant également les déchets de la viticulture et de l'oléiculture qui ne sont actuellement pas valorisés. Le but de cette nou-

velle entreprise est aussi de recycler les déchets de bois produits à moins de 30 km de l'usine pour favoriser les circuits courts. Son activité permettra de répondre à la demande croissante des habitants du territoire possédant une chaudière ou un poêle à bois tout en palliant l'augmentation du prix des granulés. Dans un premier temps, Granuléro prévoit de produire 600 tonnes de granulés par an, ce qui équivaut à l'approvisionnement de 600 foyers du territoire.

Une première ligne de production est prévue fin juin 2023, de quoi préparer les besoins pour l'hiver prochain.







Philippe VIDAL,  
Encadrant à l'Installation de Stockage  
des Déchets Non-Dangereux (ISDND)

## « Il est urgent d'arrêter de jeter dans le bac gris ! »

Philippe VIDAL

LE CONTENU DE VOTRE BAC GRIS ARRIVE SUR L'INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS NON-DANGEREUX SITUÉE À SOUMONT (ISDND). 70% DES DÉCHETS APPORTÉS AURAIENT PU ÊTRE RECYCLÉS PLUTÔT QUE D'ÊTRE ENFOUIS S'ILS AVAIENT ÉTÉ TRIÉS !

### En quoi consiste votre métier d'encadrant à l'ISDND ?

**P.V. :** Je m'occupe de la gestion des agents du site. Je donne les consignes et contrôle la qualité de leur travail. À l'ISDND, nous enfouissons les déchets qui proviennent des bacs gris et de déchets non valorisables apportés en déchèterie, en menant une procédure rigoureuse de protection de l'environnement, contrôlée par l'État. Nous accueillons les camions des trois Communauté de Communes qui collectent les bacs gris de leurs habitants. Les déchets sont compactés pour assurer une stabilité du tas. Nous sommes en train de remplir le dernier casier disponible du site avant sa fermeture définitive fin 2031. Nous recevons en moyenne 20 000 tonnes de déchets par an. Ces déchets produisent des jus et des gaz que nous traitons pour protéger l'environnement. Nous captons le biogaz et le valorisons dans une chaudière. Nous gérons également des bassins de lixiviats (jus de déchets) traités dans la station d'épuration et l'unité de traitement des boues et concentrats.

« Le tri c'est simple !  
Tous les équipements sont à  
votre disposition ... »

### Que recommandez-vous aux habitants ?

**P.V. :** Lorsqu'on travaille à l'ISDND, nous sommes choqués par tous les déchets non triés qui arrivent : déchets de cuisine, emballages, verre et bien d'autres déchets recyclables. Nous devons les enfouir alors que les habitants du territoire sont équipés depuis 20 ans pour trier les déchets recyclables et compostables et ne pas les jeter dans le bac gris. 70 % des déchets que nous recevons devraient aller vers des filières de recyclage ou sur la plateforme de compostage. Toutes les solutions sont pourtant au service des habitants et coûtent aux collectivités. Le pire, ce sont les déchets de cuisine que nous devons traiter et qui coûtent cher, alors que nous pouvons en faire du compost s'ils sont déposés dans le bac vert. Je recommande donc d'adopter un comportement responsable et solidaire pour éviter un enfouissement inutile, mais aussi pour réutiliser les ressources déjà extraites. Le tri c'est simple ! Tous les équipements sont à votre disposition : bacs, points tri, déchèteries et ressourceries.

Les articles de sport et loisirs que vous déposez dans les déchèteries d'Aspiran et Montarnaud partent en ressourcerie en vue de leur réemploi.



### LES ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS, C'EST QUOI ?

Vélos, trottinettes, skates, rollers, palmes, tubas, masques, chaussures de ski, patins à glace, luges, arcs et flèches, trampolines, boules de pétanque, selles, cravaches, ballon, balles, tables de ping-pong, cordes, mousqueton, tapis de fitness, haltères, appareils de musculation non électriques, cartouches de chasse, cibles, cartouchières, casques anti-bruit, bottes de chasse...

## EXPÉRIMENTATION : TRI DES ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS EN DÉCHÈTERIE

LE SYNDICAT CENTRE HÉRAULT MULTIPLIE LES FILIÈRES DE VALORISATION SUR LES DÉCHÈTERIES AFIN QUE LES DÉCHETS QUE VOUS APORTEZ PUISSENT ÊTRE RÉUTILISÉS OU RECYCLÉS. LES AGENTS VOUS ACCOMPAGNENT POUR BIEN LES TRIER. VOS GESTES DE TRI COMPTENT POUR NE PAS GASPILLER LES RESSOURCES LIMITÉES DE NOTRE PLANÈTE !

Le Syndicat Centre Hérault, qui gère 9 déchèteries sur le territoire, a multiplié en 20 ans le tri des différentes matières afin de permettre leur valorisation. Depuis avril 2023, une nouvelle filière est expérimentée sur les déchèteries d'Aspiran et de Montarnaud. Il s'agit de la filière « Articles de sport et Loisirs » qui permet d'améliorer la collecte, le réemploi et le recyclage des articles et équipements sportifs. Sont concernés tous les équipements utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir de plein air ; incluant les accessoires et les consommables. Vous devez les déposer dans le local spécifique des objets réemployables. Ils seront alors collectés, quel que soit leur état, par la

Ressourcerie Coeur d'Hérault qui les réparera si besoin, pour les revendre dans sa boutique solidaire. Les articles qui demandent une réparation importante seront récupérés par Lezprit Réquipe, une ressourcerie située à Montpellier, spécialisée dans la remise en état d'articles sportifs de seconde main. Dans tous les cas, ils sont pris en charge pour être valorisés. Si cette expérimentation porte ses fruits, par exemple, de nombreux vélos qui allaient jusqu'à présent en filière de recyclage métaux pourront être réparés et réutilisés, plutôt que d'être considérés comme de la ferraille. Le Syndicat Centre Hérault prévoit de mettre en place d'autres filières de valorisation dans ses déchèteries

comme celles des jouets, du bâtiment, des articles de bricolage et jardinage. Il est donc important en déchèterie de bien suivre les consignes de tri pour déposer vos déchets au bon endroit. Les agents de déchèteries sont présents pour vous guider. Attention, tous les déchets occasionnels, même petits, ne vont pas dans le bac gris. Les pots de peinture vides ou pas, les contenants de produits chimiques, le petit électroménager, les cartons, etc, ils doivent tous être déposés en déchèterie. En permettant de donner une deuxième vie à tous les objets, machines, matériaux dont vous ne voulez plus, vous évitez la production de déchets et le gaspillage de ressources.



# Mémo tri

## Tous les emballages et papiers



## Verre



## Textiles, linge et chaussures



## Déchets occasionnels



## Reste des déchets



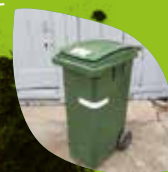
100%  
ENFOUSSEMENT



## Déchets de cuisine



100%  
COMPOSTABLE



## Vos contacts

**Demandes de bacs et collecte :**



04 67 96 16 27  
cc-clermontais.fr



04 67 88 90 90  
lodevoislarzac.fr



04 67 57 65 63  
cc-vallee-herault.fr

**Tri, conseils pour réduire vos déchets :**



Syndicat Centre Hérault  
04 67 88 18 46

syndicat-centre-herault.org





# VOUS ÊTES **ESSENTIELS** !

## TRIEZ VOS DÉCHETS DE CUISINE !

Nous manquons  
de **compost pour nourrir  
nos terres agricoles.**

Déposez vos déchets de cuisine  
**dans le bac vert** ou dans un point  
d'apport collectif pour qu'ils soient  
transformés en compost.

**Ils sont précieux !**

Comme M. Puig et Mme Chauffard, maraîchers à Soumont, de nombreux agriculteurs et viticulteurs **enrichissent leurs terres à partir du compost du Syndicat Centre Hérault**. Ce compost de qualité est **utilisable en Agriculture Biologique**. Il est fabriqué à partir de **vos déchets de cuisine**. Il est proposé à la vente aux professionnels comme aux particuliers.



Syndicat **C**entre **H**érault